

SOMMET PANAFRICAIN DE LA JEUNESSE

DECLARATION DE COTONOU

Nous, jeunes venus des pays membres de la CEDEAO, réunis à Cotonou le 8 juillet 2021, déclarons éprouver une immense joie d'avoir été invités à participer à une telle rencontre sous régionale et exprimons notre gratitude aux organisateurs, en l'occurrence les Universités Sociales du Togo (UST).

Nous nous réjouissons en tout premier lieu d'avoir pu partager avec d'autres jeunes, nos joies mais surtout les peines et les difficultés auxquelles nous sommes confrontés dans nos pays respectifs, notamment au sujet de l'éducation, de l'emploi et de l'intégration.

Nous avons apprécié de rencontrer d'autres jeunes de la CEDEAO ; cela nous a permis de mieux connaître notre espace ouest africain. Nous aimerions que des occasions pareilles se multiplient pour nous.

Que tout jeune de la CEDEAO puisse aller sans difficulté du Lac Rose du Sénégal à Benin City au Nigéria, en passant par les forts de la Côte Ghanéenne, le Lac Togo et la Porte du Non-Retour à Ouidah au Bénin ! Que des groupes d'étudiants quittent la plage de Grand Bassam en Côte d'Ivoire en passant par le royaume Ashanti, pour atteindre Tessalit aux confins du Sahara au Mali ! Que des circuits soient organisés pour nous de la source du fleuve Niger, des Hauts Plateaux de Guinée à son embouchure au Nigeria en traversant la Guinée, le Burkina Faso, le Niger et le Nigeria. Que des arrêts puissent être faits dans les mosquées de Djenné, les bibliothèques de Tombouctou, la cour du Moro Naba...

C'est à ce prix que le passeport CEDEAO prendra sens pour nous, indiquant non pas seulement une facilité de déplacement mais une identité sous régionale. C'est aussi à ce prix que nous pourrons commencer à parler de CEDEAO des jeunes et donc des peuples.

Mais avant d'en arriver là, il y a du chemin à faire et le premier pas de ce chemin est que ces peuples, ces jeunes puissent se faire entendre, dans l'espace, comme dans chacun des pays membres, que ces jeunes soient partie prenante des décisions qui les concernent.

Par conséquent notre demande est la suivante :

Que l'on mette en pratique ce que recommandent les Droits de l'Homme, qui doivent devenir la pierre angulaire pour la construction de l'espace CEDEAO, destiné à être un espace démocratique. Notre culture est déjà sensible à la nécessité de la cohésion et de la paix civile, comme l'atteste la Charte du Mandé promulguée par Soundiata Keita en 1236.

La CEDEAO a-t-elle les moyens de donner satisfaction à nos demandes ?

A-t-elle les moyens institutionnels de nos souhaits ? Peut-elle intervenir en vue de rétablir une gouvernance démocratique ? Peut-elle entrevoir une lutte efficace contre la corruption ?

A-t-elle les moyens d'une certaine indépendance politique ? Peut-elle se débarrasser des séquelles de la dépendance coloniale ?

La société civile va-t-elle, peut-elle se mobiliser pour que la CEDEAO se donne ces moyens ?

Si oui alors nous jeunes aussi nous nous mobiliserons au nom et à la suite de nos ancêtres, Lat Dior, El Hadj Omar Tall, Samory Touré, Béhanzin, les femmes de Lomé en 1933, et au nom de ceux de la génération précédente qui y ont perdu leur vie comme Thomas Sankara...

C'est alors que comme Abra POKOU, princesse Agni, jetant son fils dans le fleuve pour que naisse un nouveau peuple, le peuple Baoulé, nous pourrons jeter à l'eau l'enfant, image de peuple sans présent et sans avenir pour que naisse une véritable communauté ouest africaine qui met le bien-être des peuples au cœur de ses projets.

Ce n'est alors qu'à ce prix que nous pourrons tous ensemble vivre un événement où nous viendrons nombreux pour célébrer notre identité de citoyen de la CEDEAO, de la CEDEAO des peuples.

VIVE LA CEDEAO ! VIVE LA CEDEAO DES JEUNES ! VIVE LA CEDEAO DES PEUPLES

Fait à Cotonou le 8 juillet 2021

SOMMET PANAFRICAIN DE LA JEUNESSE

RECOMMANDATIONS

Pour exalter notre appartenance à une même communauté dans l'espace ouest-africain, nous jeunes venus des pays membres de la CEDEAO, recommandons :

I- Aux organisations de la société civile et les syndicats de l'espace CEDEAO

- 1- L'organisation d'un événement culturel nous rassemblant tous les deux ans ;**
- 2- L'engagement citoyen pour la réalisation de la CEDEAO des peuples.**

II- Aux pouvoirs publics de l'espace CEDEAO

- 1. L'institution d'une journée de la CEDEAO célébrée le même jour dans tous les pays membres ;**
- 2. Le choix de la démocratie avec la bonne gouvernance comme option politique fondamentale ;**
- 3. La limitation de mandat présidentiel : deux mandats non-renouvelables ;**
- 4. L'effectivité du principe de la libre circulation des personnes et des biens ;**
- 5. La mise en œuvre d'une politique agricole commune ;**
- 6. La mise en place d'organes et de procédures facilitant l'accès de la jeunesse aux institutions de la CEDEAO.**

Fait à Cotonou le 8 juillet 2021